



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/SEL/OJ/SG/73029

3 août 2010

NOTIFICATION¹

Réunion du Groupe de négociation interrégionale (GNI) sur l'accès et le partage des avantages, Montréal, 18-21 septembre 2010

Madame/Monsieur,

À la clôture de la deuxième partie de sa neuvième réunion tenue à Montréal, au Canada, du 10 au 16 juillet 2010, le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages a décidé de réunir à nouveau le Groupe de négociation interrégionale (GNI) afin de poursuivre les négociations sur le Protocole provisoire sur l'accès et le partage des avantages et d'en soumettre les résultats au Groupe de Travail à la session de reprise de sa neuvième réunion, qui sera tenue à Nagoya, au Japon, le 16 octobre 2010.

Le GNI sera de nouveau présidé par Timothy Hodges et Fernando Casas, Co-présidents du Groupe de travail.

Le mandat du GNI tel que décidé par le Groupe de travail est de négocier davantage le texte du Protocole provisoire sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique disponible en Annexe du rapport de la session de reprise de la neuvième réunion du Groupe de travail (document UNEP/CBD/COP/10/5/Ad.4) et accessible sur le site Web du Secrétariat au : <http://www.cbd.int/meetings>. La note d'information concernant les détails des installations de la réunion et autres informations logistiques sera mise à votre disposition le plus tôt possible.

Dans l'absence d'une offre formelle d'un pays hôte, il me fait plaisir de confirmer, et avec remerciements au Japon pour son soutien financier, que le Groupe de négociation interrégionale sur l'accès et le partage des avantages sera réuni à nouveau à Montréal du 18 au 21 septembre. La réunion sera précédée d'une journée de consultations régionales et de consultations bilatérales informelles avec les Co-présidents ABS le 17 septembre 2010. Les participants désirant rencontrer les Co-présidents sont, par la présente, invités à en informer le Secrétariat, qui confirmera l'heure exacte de la rencontre au moment opportun.

À tous les Points focaux nationaux CBD et ABS

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Sujet à la disponibilité de financement du Fonds spécial de contributions volontaires (BZ), le Secrétariat facilitera la participation d'un représentant à la réunion du Groupe de négociation interrégionale ABS provenant de chaque Parties de pays en développement à la Convention, et en particulier, des pays les moins avancés ou des petits États insulaires en développement, et les Parties à économies en transition. Les demandes de financement devraient être soumises le plus tôt possible mais au plus tard le 24 août 2010. Les désignations de représentants qui participeront à la réunion doivent être soumises par l'entremise d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif par télécopieur au **+1 514 288 6588**, ou par courriel en pièce jointe au : secretariat@cbd.int.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif